

M. Arène énumère ensuite une longue liste de faits de pression exercés par des patrons...

M. L. de Casabianca: C'est une erreur ! Il y a une pièce au dossier qui prouve qu'on n'a pas renvoyé d'ouvriers.

M. Arène: On a fait voter des absents, des incapables, quatre ou cinq morts; ce sont là des procédés, je le sais.

M. de Casabianca: Je proteste contre vos allégations !

M. Arène: Des électeurs d'un arrondissement voisin sont venus voter au second tour à Corte, à la sollicitation des amis de M. de Casabianca.

Enfin M. Emmanuel Arène en vient à relater des faits d'intervention électorale.

Une voix à l'extrême gauche: Céréal et gouvernement, c'est la même chose.

M. Arène: Des curés ont recommandé M. de Casabianca. Dans une commune, le curé a déclaré que M. Giacobi était excommunié parce qu'il était l'ami des francs-maçons.

Ce long réquisitoire ne produit qu'une médiocre impression. M. Arène ne compte plus. Ses pièces ratent comme des feux d'artifice mouillés. Quel déchet !

Toutes les sympathies de la Chambre vont à M. de Casabianca: il est l'adversaire d'Arène. Cela suffit.

M. de Casabianca se plaint d'avoir été attaqué dans le journal de M. Emmanuel Arène. Celui-ci proteste avec une telle brutalité qu'il est aussitôt rappelé à l'ordre. Sans se laisser démonter, M. de Casabianca affirme qu'autrefois M. Emmanuel Arène lui a demandé son concours.

M. Emmanuel Arène, furieux et craignant: Vous en avez menti ! Vous êtes un lâche, un menteur; et je somme le président de vous empêcher de lire à la tribune une lettre d'Arène.

En attendant ce langage, la Chambre comprend que M. de Casabianca dit l'exacte vérité. M. de Maly impose silence à l'audacieux interrupteur et invite M. de Casabianca à continuer.

M. de Casabianca lit une lettre adressée par M. Emmanuel Arène au chef de la famille Casabianca: dans cette épître, le député d'Arène remercie M. de Casabianca de son concours électoral et se fait le garant de l'orthodoxie républicaine du candidat. Jacaris on ne vit un pareil enthousiasme et un tel lyrisme. Le pauvre Arène ne décolère pas. On met la validation aux voix: toutes les mains se lèvent, sauf celle de M. Arène. La leçon n'est-elle pas cruelle ! Voilà donc comment tombe un opportuniste jadis si puissant !

M. Doumer lit un rapport tendant à la validation de l'élection de M. Pierre Alype, député de l'Inde. M. Pierre Alype est validé.

M. Gustave Rouanet, prenant la parole pour un fait personnel, rappelle dans quelles conditions il a été envoyé aux latrines d'Afrique. C'était en 1875, en pleine tour-révolutionnaire, que le ministre de la guerre l'envoya en Afrique pour le punir de professer des opinions républicaines. En rappelant ce fait dans une interruption, M. Rouanet a pu penser qu'il embarrassait l'orateur, il s'est trompé ! Cette explication solennelle fait hausser les épaules.

La séance est levée à quatre heures vingt-cinq.

APRÈS LA SEANCE

LE MARQUIS DE VILLENEUVE

L'incident Arène-Casabianca met tout le monde en l'air. Serions-nous enfin à la veille de voir la Corse s'affranchir des influences néfastes qui l'oppriment depuis quinze ans ? Dans les couloirs, le marquis de Villeneuve se désole du verdict qui vient d'être rendu. Je le prie de me faire connaître son avis. L'ancien député défère volontiers à mes desirs et me dit qu'on aurait tort d'appliquer les dénominations françaises aux partis politiques; ce sont les partis français qui se partagent l'île. La Corse ne compte que deux groupes: le groupe féodal et le groupe démocratique. Les Gavini et les Casabianca appartiennent au premier, et MM. Arène et le marquis de Villeneuve au second.

Pendant que MM. de Casabianca et Gavini essaient de maintenir l'ancien régime parlementaire, si cher à Pécou Le Play, le marquis de Villeneuve et M. Arène veulent faire marcher l'île dans la voie du progrès. Je n'ai pas fait mon compliment à M. de Villeneuve de mettre ainsi sa main dans la main de M. Arène, et je le remercie des pronostics qu'il me donne sur l'écroulement probable du parti Arène aux élections sénatoriales de janvier prochain. Enfin il y a donc une heure pour la justice, — même en Corse !

MILLERAND ET LOCKROY

Il y a quelques jours, à un dîner où figuraient plusieurs hommes politiques, M. Lockroy a très franchement reconnu que la nouvelle Chambre renfermait une majorité résolument rebelle au radicalisme: Le successeur de Dupuy pourra disposer de 350 à 360 voix, a dit le député de la Seine, et je ne comprends pas que les républicains modérés ne montrent pas de la vigueur. A leur place, j'userais sans hésitation et sans mollesse de la force que le corps électoral leur a départie. Mais ces républicains modérés sont si incédés et si peureux ! Je ne m'en plains pas d'ailleurs. Quand ils seront installés au pouvoir, nous aurons une ressource, ce sera de les harceler d'interpellations et de questions. Mais nous jouerons encore d'un autre instrument. Nous ferons marcher les « comités ». Les comités électoraux chantent tous les airs qu'on veut. Si nous leur demandons de charivarisier Périer et ses amis, ce sera bientôt fait. Quelles chansons éclateront sous ses fenêtres ! Si cette sérénade ne l'oblige pas à démissionner un jour, je serai bien surpris.

Voilà M. Casimir Périer prévenu !

M. Millerand ne fait pas entendre les mêmes menaces; mais il convient, avec la même loyauté que son collègue, que la situation est excellente pour les groupes conservateurs. « Ah ! dit-il, si nous avions le même contingent ! quel tapage nous ferions, et comme nous nous cramponnerions au pouvoir; mais ces gens-là ont si peu d'estomac ! »

LE FUTUR PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE. — COMPTITION DE MM. DUPUY ET BRISSON

Deux candidats sont sur les rangs pour la présidence de la Chambre. MM. Charles Dupuy et H. Brisson. Toutes les prévisions sont en faveur de l'ancien président du conseil. Sa cote est trois contre un. M. Dupuy est d'ailleurs le candidat de M. Casimir Périer et de M. Carnot. Dans ces conditions, le succès paraît certain. Pauvre Dupuy ! N'est-il pas à plaindre ! Lui qui voulait se réfugier dans un « pli des Pyrénées » et goûter les joies d'une villégiature hivernale !

H. DE LA MONTAGNE.

GARTES DE VISITE

Nous rappelons à nos lecteurs que notre imprimerie tient à leur disposition des cartes de visite en gravure, tirées sur un superbe carton bristol, fabriqués tout exprès pour le « Salut public » par MM. Blanchet et Kléber, de Rives, au prix de 2 fr. 50 le cent.

Les commandes sont reçues au bureau d'abonnement du « Salut public », rue Tupin, 33, au rez-de-chaussée, et au bureau de l'imprimerie, rue Mollière, 71 (près le cours Lafayette).

Les commandes peuvent se faire par correspondance. Ajouter 0,30 pour le port.

Service télégraphique

Par fil spécial

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 3 décembre.

DANS LES COULOIRS

Hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, et ce matin dans la presse, on ne s'occupe naturellement que du cabinet. L'impression générale peut ainsi se résumer: le cabinet est sympathique, mais on attend la déclaration ministérielle. Celle-ci n'était pas écrite hier au soir; tout s'est borné, à l'Élysée, à un échange de vues, et ce n'est que aujourd'hui au conseil de cabinet qu'il aura lieu aujourd'hui à quatre heures que M. Casimir Périer donnera lecture de l'exposé de la politique qu'il entend défendre, et à en croire ses amis, le nouveau chef de cabinet ne permettra ni à M. Raynal ni à M. Burdeau, pas plus qu'à leurs collègues, une audition ou discussion.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Il se confirme que la déclaration reprendra, sous une forme plus brève et plus concise, les points principaux indiqués par le précédent cabinet. Elle en accentuera la portée négative, surtout en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, que le nouveau cabinet élimine absolument de son programme, ainsi que la révision de la Constitution et la séparation de l'Église et de l'État.

La déclaration se prononcera pour une politique d'union républicaine et tracera le tableau des réformes réalisables, tant dans l'intérêt des contribuables que dans celui des classes laborieuses, en opposition aux utopies des socialistes.

S'il faut en croire le *Voltaire*, la déclaration serait beaucoup plus avancée qu'on ne le croit, et les progressistes, c'est-à-dire les véritables républicains de gouvernement, auraient une suffisante satisfaction.

LA PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

En ce qui concerne l'élection du président de la Chambre, on tient le succès de M. Dupuy pour assuré. Le bruit s'était répandu hier que M. Félix Faure et M. Ribot possédaient leur candidature, mais cela n'était pas exact, et M. Ribot se donnait même une peine superflue dans les couloirs pour démentir la nouvelle en ce qui le concernait.

L'INTERPELLATION SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE

On dit que M. Bazille prendra l'initiative d'une interpellation sur la politique générale, dans le cas où les partis avancés ne provoqueraient pas d'interpellation. Celle-ci serait présentée par un membre du centre, afin de fournir au nouveau gouvernement l'occasion d'un débat utile et désiré. Nous avons dit que le cabinet en acceptera la discussion sans délai; cependant il se pourrait que la discussion fût renvoyée. Mardi, en effet, aura lieu l'élection du président de la Chambre, et la Chambre ne siège pas le mercredi.

LES JOURNAUX

La presse continue à émettre des appréciations au sujet du nouveau cabinet.

Dans le *Siècle*, M. Yves Guyot exprime le regret que les portefeuilles de la guerre et de la marine n'aient pas été attribués à des civils.

Il ne s'agit pas, dit-il, d'avoir des hommes techniques à la tête des départements ministériels; il s'agit d'avoir des ministres qui sachent diriger des hommes techniques et qui, se posant comme arbitres entre eux, fassent concorder leurs efforts.

Du *XIX^e Siècle*: Autant qu'on peut en juger par avance, sur l'indication seule des noms de ses membres, le cabinet ne donne que d'une façon imparfaite l'idée que l'on s'était faite de l'homogénéité.

De l'*Autorité*: Il y a de tout là dedans, des forbans et des idiots sont Viger et Marty.

Quant à Casimir Périer, personnellement, il n'est pas déplaisant; mais à quelle école de bande il commande ! Ne sera-t-il pas obligé de se donner de cruels démentis à lui-même et de faire aux radicaux les lamentables concessions qui ont déshonoré M. Ribot.

Dans la *Justice*, M. Clémenceau serait presque tenté de trouver que ce sont les orléanistes qui sont au pouvoir.

Nos républicains de gouvernement, dit-il, veulent à l'état d'esprit orléaniste, n'en veulent plus démoder. M. Casimir Périer est au pouvoir avec M. Spuller derrière lui. Rien ne caractérise mieux la situation.

De l'*Radical*: La droite sera donc avec le ministère, qui, en ayant besoin, lui fera toutes les concessions imaginables. Mais le jour où nous le voterons, il nous suffira de poser une de ces questions sur lesquelles la droite ne peut, en aucun point, se rallier, et que le ministère ne peut abandonner, et la droite le lâchant, ce sera une culbute immédiate. Il ne s'agit, pour les républicains, que de choisir l'heure et l'occasion. Dans ces conditions, la longévité du cabinet semble douteuse.

De l'*Événement*: Il n'est pas permis d'affirmer que le ministère sera homogène. Il renferme, au point de vue économique surtout, des éléments contradictoires.

Le libre-échange de M. Raynal contraste avec le protectionnisme de M. Marty; mais l'ensemble de la combinaison paraît, au point de vue politique, accuser une politique tout à fait fermement autoritaire et relativement progressiste.

De la *Petite République*: Pour bien affirmer son orientation, M. Casimir Périer choisit ses principaux collaborateurs dans les protagonistes de la féodalité financière et de la haute banque. Avec MM. Raynal et Burdeau, la réaction est rassurée. Peu lui importe qu'ils ne jouissent pas absolument de l'estime publique. Sa clientèle sera protégée et défendue, et les privilèges économiques et sociaux des parasites seront maintenus.

LES ACCUSATIONS DE M. ROCHEFORT

Une Lettre de Louise Michel

Paris, 3 décembre.

L'*Intransigeant* publie la lettre suivante, datée de Londres :

Moi, cher Rochefort, Je lis dans les journaux anglais le démenti opposé par M. Marinoni à votre article d'hier. Souffrant depuis quelque temps, je me relève pour écrire ce message à votre témoignage au sujet de la confidence que vous m'avez faite M. Marinoni en 1892.

Le lendemain même du jour où il a déjeuné chez vous, je suis allée vous voir, et vous m'avez raconté en détail toutes les révélations qu'il vous avait faites. Il avait acheté très cher, vous avait dit, des papiers établissant la complicité d'un agent de Constantin dans le meurtre d'un notaire pour reprendre des documents. Il avait ajouté que, les ayant parés à M. Carnot, celui-ci avait dit, dans son indignation: « Je ne veux plus voir cet homme. »

Vous avez, du reste, raconté également ce récit à des autres qui n'ont pu l'oublier.

Mille amitiés.

Louise MICHEL.

FRANÇAIS ET ITALIENS SUR LES ALPES

Paris, 3 décembre.

Extrait d'une lettre de Nice au *Figaro*: L'Alérie que nous avons éprouvée au mois de septembre dernier, sur les Alpes, doit servir de leçon à ceux qui nous gouvernent.

Point ou peu de troupes, des foras dégarinis, sans canons et sans vivres ! Le général Mathelin a-t-il redouté, dans de pareilles conditions, d'endosser la responsabilité de subir l'envahissement du camp de Nice en donnant sa démission ?

Un commissaire spécial et son inspecteur ont été déplacés parce qu'ils étaient sans renseignements sur le mouvement des troupes italiennes ! Voilà le bilan de la défense.

De l'autre côté, des troupes étendues et sont encore massées à Saluces, Tende, Oneglia et à San-Remo. Des bersagliers et des alpins très sur le volet et cit contre un.

Les forts et les défilés sont occupés d'une façon permanente, et les moindres postes sont reliés par le téléphone, de façon à pouvoir marcher au premier signal.

Le roi est venu inspecter tout cela, sous prétexte de chasse, avec des généraux comme rebatteurs.

On est obligé d'avouer que si l'Italie traverse une dure crise financière, elle a du moins employé utilement son argent pour son organisation militaire. Elle nous prépare une surprise dans le genre de celle des Allemands en 1870.

CONFÉRENCE SOCIALISTE

Roubaix, 3 décembre.

Hier soir, au théâtre, a eu lieu une conférence socialiste à laquelle assistaient deux mille personnes. M. Chauvin, député de Paris, a dit: « On prévoit que les députés socialistes ne pourront rien faire dans la Chambre actuelle; mais ils prouveront tout au moins que la classe capitaliste est disposée à ne rien tenter pour les ouvriers. »

« Je prétends que l'État est plus anti-patriote que les « sans patrie », puisqu'il emploie des ouvriers étrangers qu'il oblige même à être catholiques. »

Cette tirade ultra-fautaisiste a beaucoup de succès. Très applaudis aussi le passage où, parlant de la pharmacie municipale, dont la création avait été décidée par le conseil roubaixien, il attaque violemment le préfet du Nord et dit: « Vous avez votre pharmacie, et le préfet partira ! »

M. Jules Guesde, qui succéda au député-coiffeur, dit que la Chambre contient toutes les illustrations capitalistes. Il fait le procès du ministère Dupuy et dit que le nom de Casimir Périer est, dans l'histoire de France, synonyme de toutes les réactions.

« Nous entrons, continue l'orateur, dans une période de guerre déclarée. M. Casimir Périer a derrière lui le pape pour bénir la République et le czar pour la déshonorer. »

M. Jules Guesde, en terminant, dit que, dans peu de temps, des collectivistes se sont émis au Sénat.

La réunion s'est terminée sans incident.

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

Paris, 3 décembre.

A la séance du conseil municipal de Saint-Denis d'hier soir, le citoyen Walter, député et maire, a soumis au conseil un dossier d'adjudication d'arbres à planter sur la place de l'ancien-Marché. Cette adjudication, traitée par M. Walter sans qu'il ait eu besoin de prévenir le conseil, a soulevé de violentes protestations.

Devant ces récriminations, M. Walter a quitté la salle des séances en s'écriant: « Puisque c'est ainsi, arrangez-vous à l'avenir comme bon vous semblera. Je ne veux plus m'occuper de vos affaires. »

On assure que ce différend va amener la démission de M. Walter comme maire.

LES BOÎTES DE BERLIN

Paris, 3 décembre.

Du *Mémorial diplomatique*: Nous recevons, relativement à l'attentat de Berlin, les détails suivants:

La boîte des explosifs, qui est moins infective que ne voudraient le faire croire les experts allemands, a été fabriquée à Londres, et de là transportée à Calais. Le mécanisme de l'intérieur ressemble tout à fait à l'appareil trouvé dans la fameuse caisse de dynamite qui, en 1857, fut découverte à Zurich, chez l'agent provocateur allemand Schroeder.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ET LA PRESSE LYONNAISE

Il faudrait être vraiment bon prophète pour prédire les destinées réservées au nouveau cabinet dont M. Casimir Périer vient d'accepter la présidence. En ce temps où les ministères tombent alors qu'ils semblent le plus solides et sans même que l'on sache pourquoi, il ne convient pas d'essayer l'avenir du nouveau. Et d'ailleurs la combinaison Casimir Périer manque trop d'unité pour qu'il soit possible de porter sur lui, dès à présent, une appréciation non définitive du moins provisoire. Tout au plus peut-on se laisser aller jusqu'à sonder ses intentions et à rechercher les chances que le successeur de M. Dupuy a de jouer un rôle politique, utile et bienfaisant.

Tous nos confrères de la presse lyonnaise ne nous font point encore connaître leur sentiment sur ce point; plusieurs sans doute se réservent et attendent. Et quant à ceux qui ont une opinion, voici ce qu'ils pensent.

Le *Nouveliste* ne fonde pas de grandes espérances sur les tendances ni sur la durée du ministère:

Rien n'est comme l'exercice de l'autorité au sein d'une démocratie et surtout au sein d'une démocratie divisée contre elle-même. La politique de bascule est la plus instable et la plus dangereuse de toutes.

Or, rien n'indique que M. Casimir Périer veuille rompre avec ce système.

Déjà le nouveau cabinet paraît très enclin vers une politique louche et toute faite de compromissions, à en juger au moins par les hommes qui le composent.

On avait affecté de vouloir un ministère homogène, tout fait d'une même opinion et tout choisi dans un même groupe. On était las, disaient-ils, des ministères de concentration et des mariages du lapin avec la carpe.

L'opportunisme, fait remarquer notre confrère, domine évidemment dans le nouveau cabinet, mais si l'on y trouve un opportuniste de la vieille école, M. Raynal, on y trouve aussi M. Burdeau, qui, il y a quinze jours à peine, protestait avec indignation contre la tentative faite par son collègue pour grouper tous les républicains disposés à incliner vers la modération et l'on y trouve même un radical incorrigible, M. Viger. Et le *Nouveliste* conclut:

Les ralliés auront une déception de plus. Ni M. Burdeau ni M. Viger ne permettront qu'on les attire ou qu'on les ménage, et M. Casimir Périer n'osera pas les défendre contre les collègues qu'il s'est libéralement donnés.

Ce n'est qu'avec cela qu'il y aura de l'homogénéité dans le cabinet.

L'*Express* paraît considérer le nouveau cabinet d'un œil plus favorable; et il ne serait même pas éloigné de croire à ses bonnes intentions et de lui attribuer des chances de succès:

La crise s'est dénouée le plus correctement du monde pour aboutir à l'unique solution raisonnable, la constitution d'un ministère à peu près homogène ayant à sa tête un homme politique dont nul ne saurait contester l'honnêteté et le caractère.

Il n'est pas douteux que le nouveau président du conseil ne retrouve, groupés autour de son ministère et résolus à le soutenir, les 333 députés qui l'avaient appelé à la présidence de la Chambre.

Si critique qu'ait été la situation durant ces derniers jours, cette majorité n'a pu se désagréger. Il dépend même du nouveau ministère de la voir se grossir encore si, dans sa déclaration, il sait tenir le langage à la fois ferme, conciliant et modéré que le pays attend du gouvernement de demain.

Nous ne discuterons point, quant à nous — et nous ne serons pas les seuls — le choix de certains ministères. Que ce gouvernement assure seulement à la France la paix intérieure, la liberté sans restriction, le progrès sans secousse.

Les difficultés vont surgir nombreuses, redoutables peut-être sous les pas du ministère. S'il s'élève à la hauteur de sa tâche, le pays tout entier saluera son avènement.

La Fête de la Chanson

Cette fête donnée hier au Grand-Théâtre et qui a été organisée par le Caveau Lyonnais, lequel a pris l'initiative d'élever une statue à Pierre Dupont, a fort réussi.

Tous les artistes, qui ont prêté gracieusement leur concours à cette fête, ont été fort applaudis; mais le grand succès a été pour MM. Chebroux et Pradels, deux chansonniers parisiens, qui ont dit avec beaucoup d'esprit des monologues de leur composition.

Le but de cette fête était de réaliser la somme encore nécessaire pour que Dupont ait sa statue. Et la recette a, dit-on, permis d'atteindre ce but. Nous en félicitons le Caveau Lyonnais.

Le poète François Coppée qui avait été invité à cette fête s'est excusé de ne pouvoir y assister et, sous forme de carte de visite, a envoyé le sonnet suivant qui a été dit avec beaucoup de goût par M. Louvie, membre du Caveau.

A PIERRE DUPONT
Où poète, cœur joyeux, sous la tonnelle,
Redissent tes refrains, dans l'orgueil des vingt ans,
Les redirent encore, pauvres vieux chevrotants.
Ta chanson gardera la jeunesse éternelle

Car l'inspiration sincère vibre en elle.
Source pure, elle court sur les cailloux chantants:
Aubépine sauvage, elle est blanche, au printemps
Vive aubépine, elle ouvre, en plein azur, son aile.

Ce qui émut, Dupont, nous touchera toujours
La noble liberté, le vin frais, les amours,
La nature, surtout, l'enivrant nature.

Pis tel rimé, qui fit un livre in-folio,
S'abîme dans le noir oubli, tandis que dure
L'air qu'un petit berger trouva sur son flûteau.

Nos Anciens artistes

M^{lle} Esquillier, l'aimable artiste qui, l'année dernière, a obtenu au théâtre des Célestins tant de succès, vient de débiter au Gymnase dans *La Servante*, comédie due à la plume de l'acteur Lafontaine.

Les rares journaux qui rendent compte de cette pièce, qui a été représentée hier, font un grand éloge de la débutante.

La Santé publique

L'état sanitaire reste satisfaisant avec un chiffre mortuaire au-dessous de la moyenne.

Il y a eu 158 décès pendant la 47^e semaine de 1893, au lieu de 155 survenus la semaine précédente et 127 pendant la période correspondante de 1892.

Quant à la morbidité, elle est en progrès; c'est du côté des voies respiratoires qu'elle se manifeste surtout.

Les bronchites et les broncho-pneumonies sont plus fréquentes; les fluxions de poitrine augmentent aussi.

Persistance des symptômes congestifs inflammatoires chez les phymiques et les catarrhex.

En certaine proportion des méningites et des hémiplégies cérébrales.

Dans le groupe des maladies infectieuses, mentionnons la diphtérie, la coqueluche, la fièvre typhoïde et l'érysipèle de la face.

Sur les 158 décès hebdomadaires (105 en ville, 53 dans les hôpitaux civils), 34 ont été constatés chez des vieillards ayant plus de 70 ans et 11 chez des enfants âgés de moins d'un an.

MORTALITÉ DE LYON (population en 1891: 433,077 habitants). Pendant la semaine finissant le 25 novembre 1893, on a constaté 158 décès répartis comme suit:

Table with 2 columns: Cause of death and Number of deaths. Includes categories like Fièvre typhoïde, Malad. cérébr., Diarrhée infantile, etc.

INFORMATIONS

Huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

Chambre de Commerce de Lyon. — Une adjudication pour la fourniture de 36,000 quintaux métriques de biscuit de troupes aura lieu à Paris le 20 décembre 1893.

Le Chambre de commerce tient à la disposition des intéressés le cahier des charges de cette fourniture qui peut être consulté à son secrétariat, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Cour d'assises du Rhône. — *Devolteurs de caecus*. — Les accusés qui ont comparu hier devant la cour sont: Jean-Benoît André, quarante-un ans, condamnier; Buisson, trente-six ans, condamnier; et la femme Drevet, née Marie-Antoinette Chavert, ils se sont, dans la nuit du 11 au 12 septembre, introduits dans le caveau de sieur Dupont, 301, avenue de Saxe, y ont enlevé une bonbonne d'huile, des bouteilles de vin et une assez grande quantité de vêtements, linges, objets mobiliers, dont la majeure partie appartenait aux époux Lange, voisins de M. Dupont.

Ils en ont vendu une partie, et se sont servis du reste pour leur usage.

André et Buisson avaient la spécialité des bonnes bouteilles d'huile; on en a encore retrouvé deux dans leur cahier, qu'ils avaient volées à M. Brunel, épicière, 48, rue Louis-Blanc.

La cour condamne André à trois ans, et Buisson à quatre ans d'emprisonnement.

La femme Drevet est acquittée.

Conseil de Guerre de Lyon. — Une assez curieuse affaire de désertion a été jugée hier par le conseil de guerre de Lyon.

Voici les faits: En 1890, le jeune Boreux, soldat au 1^{er} bataillon d'artillerie de forteresse, ayant accompli quatre ans de service, se crut libéré et quitta son bataillon, bien que le conseil de discipline du corps l'eût condamné à un service supplémentaire d'un an, à cause de ses nombreuses punitions.

Arrêté le mois dernier à Jemmont (Nord), le jeune homme fut ramené à Lyon et traduit devant le conseil de guerre pour désertion.

A l'audience, l'avocat du prévenu, M^{re} Rouche, a fait remarquer que Boreux, engagé volontaire en 1888, aurait dû bénéficier de la loi de juillet 1893, réduisant à trois ans le service militaire. Ayant passé quatre années sous les drapeaux, il avait, à son départ, satisfait à la loi et ne pouvait être considéré comme déserteur.

Le conseil a adopté cette interprétation de la loi et, conformément aux conclusions de M^{re} Rouche, a acquitté Boreux.

Élections au Tribunal de Commerce de Lyon. — L'Union des Chambres syndicales lyonnaises a l'honneur de rappeler à MM. les électeurs consulaires que le scrutin pour le renouvellement partiel du tribunal aura lieu *Jeudi 7 décembre courant* (de 10 h. à 4 heures).

Les candidats présentés par l'Union sont: Juges titulaires: MM. J. Duverrier, nég. en vins, juge sortant; A. Duchez, entrep. de trav. de bât., juge sortant; A. Rosset, fab. de soieries, juge suppl. sortant; E. Brachet, nég. en draperies, juge suppl. sortant; G. Rouvier, march. de soie, juge suppl. sortant.

Juges suppléants (mandat de 2 ans) — MM. J. Coullat, nég. en grains et farines, juge suppl. sortant; J. Boyriven, fab. de tissus pour voitures et ameublements; J. P. Grimonet, entrep. de meunerie; A. Lignon, nég. en vins.

LES SŒURS DE ST-JOSEPH DE CHAMBERY

EN DANEMARK

On nous écrit de Copenhague que vous avez publié sous ce titre, dans le *Dernier*, notre numéro du 2 octobre dernier, un intéressant exposé de la région où les religieuses de Saint-Jose